KOACI.COM
Koaci l'Info au coeur de l'Afrique

Côte d'Ivoire: Le siège de l'Organisation internationale du cacao retrouvera Abidjan à compter du 1er octobre

Abidjan va abriter le siège de l'Organisation internationale du cacao (ICCO).
Le transfert depuis Londres va débuter le 1er octobre 2015 pour s'achever le 31 mars 2017, selon le protocole d'accord signé à Londres par le gouvernement de la Côte d'Ivoire, l'Organisation internationale du cacao et l'ensemble des pays membres apprend KOACI d'un communiqué du ministère du commerce.

« C'est une très bonne nouvelle pour la Côte d'Ivoire. Il était normal que le premier producteur mondial de cacao accueille le siège de l'organisation. Cela va permettre aux pays producteurs d'avoir plus de poids dans la filière : notamment l'organisation du marché, l'évolution des cours et les programmes de recherche agronomique. Cette décision s'inscrit aussi dans la volonté du gouvernement de développer la transformation locale des fèves pour créer plus de valeur sur place », déclare le ministre Jean-Louis Billon.

L'annonce intervient après la 92e session ordinaire du Conseil international du cacao qui s'est tenue à Londres, du 23 au 25 septembre, et à l'issue du Conseil de gouvernement le 28 septembre à Daloa.

L'installation du siège de l'ICCO à Abidjan avait été décidée en mai 2002, mais cette décision n'était pas entrée en application en raison de la crise ivoirienne, crise dont le cacao, large première richesse du pays, est bien souvent à l'origine.

En effet l'enjeu est de taille, la Côte d'Ivoire est le premier producteur mondial de cacao (35% des récoltes mondiales, avec une production de plus de 1,7 million de tonnes en 2014).

Cette richesse demeure la première raison d'intérêt du pays et l'exclusivité des multinationales qui réduisent, de fait, les producteurs à une vente du kilo de cacao à 500 fcfa (0,75euros) voire moins comme relevé sur le terrain.

Si l'opacité totale règne au niveau des acteurs de la filière, aucune "ligne directe" (circuit court, ndlr), telles celles observées en Amérique du sud, n'existe à ce jour entre les producteurs et les chocolatiers.

Les producteurs ivoiriens, réduis bien souvent à des conditions de vie misérables, restent tributaires d'intermédiaires bénéficiant du fameux "agrément" (délivré par le président de la République, ndlr), dont les marges astronomiques et leur devenir, dépassent de fait toute dynamique "équitable" en ce sens.

A en croire l'ICCO, sur la saison 2013-2014, la production mondiale de cacao a représenté un chiffre d'affaires de 13 milliards de dollars, alors que la production de chocolat a généré des revenus près de dix fois supérieurs.

Sur la saison en cours, quelque 540 000 tonnes de fèves vont être transformées en Côte d'Ivoire, soit un tiers de la production annuelle.

L'objectif du gouvernement est de parvenir à 50% de fèves récoltées et broyées sur place en 2020.

En mars et mai 2015, Alassane Ouattara a inauguré deux usines de transformation de cacao et de production de chocolat : à San Pedro avec le groupe singapourien Olam et à Abidjan avec le chocolatier français Cemoi.

© koaci.com – Mardi 29 septembre 2015